

ce n'est que Dieu seul ? Mais, ce que Dieu ne peut faire qu'avec sa toute puissance, le prêtre aussi, peut le faire par ces seul mots : *Ego te absolvo.*

Quel serait notre étonnement, (St. Liguory) de voir un homme qui, au moyen de quelques paroles, aurait la vertu de rendre blanche la peau noire d'un nègre de la Mauritanie ? Mais le prêtre fait beaucoup plus, avec ces mots : *Je l'absous*, il transforme, au même instant ce pécheur, ennemi de Dieu, en son ami, et d'un esclave de l'enfer, il en fait un héritier du Paradis !

Le cardinal Hugues inet dans la bouche du Seigneur ces paroles, qu'il lui fait adresser à un prêtre, qui absout un pécheur : *“ Moi, j'ai fait le Ciel et la Terre, mais je vous accorde d'opérer une création meilleure et plus noble. Prenez cette âme qui est dans le péché, et faites-en une âme nouvelle. C'est-à-dire, d'esclave de Satan, faites qu'elle devienne ma fille. Moi, j'ai fait que la terre produisit ses fruits, je vous accorde une meilleure création ; faites que l'âme produise ses fruits. L'âme sans la grâce, est un arbre desséché, qui ne saurait plus produire aucun fruit ; mais, fertilisée par la grâce qu'elle reçoit, par le ministère du prêtre, elle porte des fruits de vie éternelle. St. Augustin a donc raison d'affirmer que justifier un pécheur est une œuvre plus grande que de créer le ciel et la terre. Le saint homme Job demande : Quel est celui qui porte un bras semblable au bras de Dieu, qui fait retentir le tonnerre de sa voix ? Celui-là, c'est le prêtre, qui en prononçant la sentence d'absolution, fait*